



**04 67 70 83 60**  
contact34@domea-services.fr  
www.domea-services.fr

## DOMEA - Mode d'Emploi

### 1 - Évaluation gratuite de vos besoins

Vous prenez RDV avec un responsable Domea pour une visite gratuite à votre domicile. Il vous écoutera, fera le tour de chaque pièce avec vous. Il identifiera ainsi vos besoins et prendra en compte vos demandes particulières et vos priorités.

L'objectif est de sélectionner l'intervenant(e) qui conviendra le mieux en fonction des tâches demandées, des dates et durées d'interventions souhaitées.

Un simple bon de commande suffit pour formaliser votre demande. Vous n'avez aucun engagement de durée, ni frais de dossier.

Après cette visite, le responsable Domea prend contact avec vous pour confirmer la date et l'heure de la première prestation.

Les intervenants sont tous salariés de Domea.  
Vous n'avez pas conséquent aucune formalités administratives à accomplir.



### 2 - La première intervention à votre domicile

Le responsable Domea accompagne l'intervenant(e) Domea lors de la première intervention à votre domicile.

Vous avez la possibilité de reporter ou d'annuler une des interventions planifiées en respectant un préavis de 8 jours.

### 3 – Le suivi qualité

Afin d'assurer votre satisfaction et d'apporter d'éventuelles améliorations à nos prestations, le responsable Domea vous contactera :

- A l'issue de la seconde intervention
- A la fin du premier mois
- Puis tous les trois mois

Si vous avez la moindre interrogation ou question, le responsable Domea reste toujours à votre écoute.

### 4 – Le ménage écologique et économique

DOMEA vous propose une technique d'entretien écologique et économique, la technique microfibre. L'avantage de cette technique réside en l'utilisation de produits microfibrilles professionnels et de l'eau. Fini les détergents et eau de javel. C'est le matériel qui nettoie et c'est très efficace sur toutes les surfaces.

